

Achèvement des travaux : octobre 2013
 Maître d'ouvrage : confidentiel
 Maître d'œuvre : Atelier Nicolas DESSAUVAGES
 Architecte - Vannes
 Surface du terrain : 543 m²
 Surface utile de la maison : 200 m²

Textes, données et documents fournis par le Maître d'Oeuvre



MAISON F

Le projet a pour objet la construction d'une maison individuelle située dans un village de la commune d'ARRADON.

Le terrain est issu d'une division parcellaire ayant libéré la partie jardin latérale Est de la propriété initiale.

Bordée au nord par la route du degré, au sud-est par le chemin des sources à travers un talus très arboré et à l'ouest en mitoyenneté avec la maison, le terrain est accessible par le nord sur la rue et profite d'une dénivellation vers le sud d'environ 1.20-1.50m.

L'implantation de la maison respecte la dénivellation naturelle du terrain et propose une composition en retrait de 5m des voies permettant de conserver le maximum d'arbres présents sur le terrain et sur le talus (faille, patio, décrochement).

L'ensemble du projet repose sur cette variation de niveau permettant une implantation au niveau haut du terrain naturel de la maison, coté nord, avec la création d'espaces chambre/bureau et d'une entrée composée d'une faille vitrée ouvrant l'accès de la maison vers un patio et un escalier central.

Véritable cœur de la maison, il relie les espaces de vie au sud niveau bas, orientés vers le jardin et les espaces de chambres à l'étage et sur l'entrée.



Le séjour ouvert en double orientation devient le trait d'union entre le bureau, le patio et le jardin.

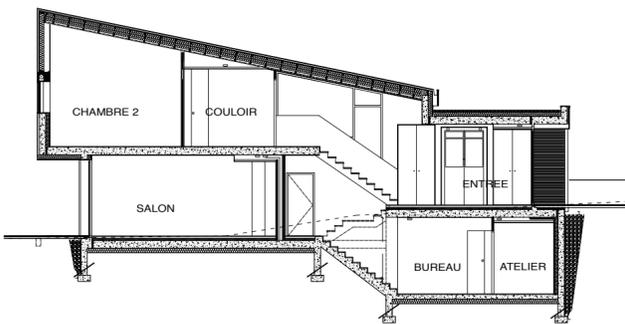
Le volume de l'étage se compose d'un volume de zinc naturel qui se fond dans cet environnement végétal important et qui conserve le gabarit de toiture imposé par le règlement de la commune avec un égout de toiture côté entrée.

Il est rythmé de fines ouvertures en contraste avec la transparence du rez de chaussée.

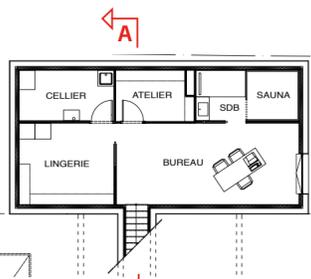
Le choix des matériaux nobles tel que le bois et le zinc souligne discrètement une architecture de volume simple dans un espace largement paysager.

Les deux volumes de rez de chaussée seront couverts d'une toiture végétalisée.

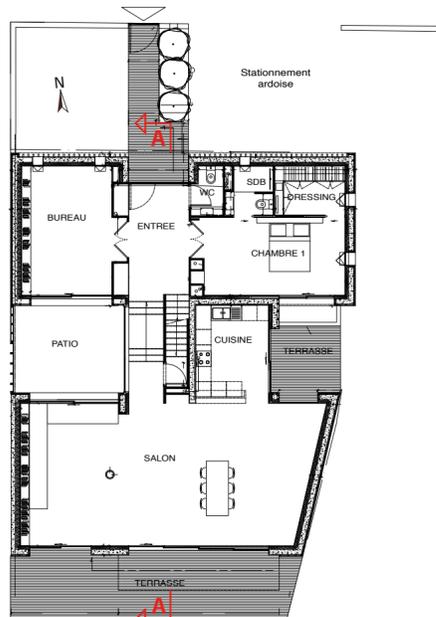
L'ensemble compose et sépare les différents espaces paysagers de la maison en laissant le regard filtré depuis l'entrée vers le patio tout en protégeant les parties plus privatives de la maison au sud.



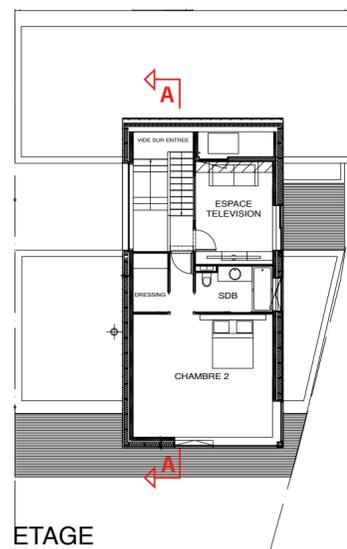
COUPE AA



SOUS SOL



RDC



ETAGE

